

LABELS FFTA

- Qu'est-ce qu'un Label FFTA ?

C'est la reconnaissance par notre Fédération de la structuration de ses clubs, sur le plan matériel, sur le plan humain, et sur le plan sportif. Quel est le coût d'un label ? La demande est gratuite, l'obtention également. Cela ne coûte qu'un peu de temps pour remplir la demande ! Qui peut demander un label ? Tous les clubs peuvent remplir le dossier, il nous permettra de faire progresser notre compagnie.

- Quels sont les avantages d'être labellisé ?

Encore une fois, c'est la reconnaissance du club sur le plan national et le Maire de notre commune est informé de l'obtention du label. Il considérera notre club avec plus d'attention, il aura sans doute envie d'accéder à nos demandes pour nous aider à progresser pour l'obtention d'un label supérieur.

- Quels sont les devoirs d'un club labellisé ?

Nous devons afficher notre labellisation par la pose de la plaque sur notre panneau d'affichage, dans une de nos structures d'entraînement... Nous devons aussi faire apparaître le logo du label sur notre courrier, nos avis de concours... Il s'agit de faire savoir que nous avons obtenu un label.

- Pourquoi un label deux ans seulement ?

Bien sûr, c'est court, mais en deux ans, notre club peut progresser et viser un label supérieur. Il peut hélas aussi y avoir des changements négatifs. Nous pouvons descendre, nous pouvons rapidement « redresser la barre ». En cas de changement négatif dans le label, le Maire est informé de la raison de ce déclassement : ce peut être la perte d'une installation, un moindre volume de créneaux d'entraînements, dans ce cas, il pourra sans doute aider le club à revenir à son niveau précédent. Et le simple rappel du label auprès de la Mairie est toujours un plus pour le club.

La Commission Labels régionale est là pour nous aider. Notre club est trop petit, nous n'aurons pas de label ! Et pourquoi partir perdant sans regarder d'abord quels sont les critères d'attribution d'un label ? Des petits clubs ont le label Bronze, qui correspond à une vie associative et une vie sportive menées correctement, à une seule installation même partagée. Le fait d'avoir la possibilité de s'entraîner à l'intérieur et à l'extérieur (ou zone extérieure et parcours) est déjà un plus qui rapportera des points. Mais on peut agir très rapidement s'il manque quelques points : avoir un site de présentation du club, pouvoir se faire connaître par un ou des réseaux sociaux (facebook, twitter..), obtenir un panneau d'affichage dans la salle d'entraînement ou placer un panneau extérieur fermé pour l'affichage obligatoire : les possibilités existent pour passer le cap des points manquants.

Comment est traitée la demande de label ?

Le club dépose son dossier auprès de la FFTA et la Commission Labels régionale en reçoit une copie : elle doit vérifier l'exactitude des réponses données. La Commission Labels est formée de membres élus, du CTR et du Président Départemental. Ce dernier est un acteur important dans la vérification : il connaît bien ses clubs et on comprend que les membres de la Commission ne peuvent aller voir chaque club ! Des réponses étant données directement par l'ordinateur de la FFTA, certaines réussites sportives n'ont pas besoin d'être vérifiées. Mais si vous avez des réussites non prises en compte (c'était le cas pour des disciplines de parcours), signalez-le : la Commission régionale ou la FFTA pourra intégrer ces réponses et vous donner les points correspondants.

La Commission Labels validera votre dossier et d'après les points obtenus vous aurez déjà l'idée de l'obtention -ou non- du label. La confirmation officielle viendra au printemps.

Souhaitons nous bon Label !